



RELEVÉ MENSUEL BEWARN

Août 2018

INTRODUCTION

La réforme du système électoral a retenu l'attention des populations au cours du mois d'août 2018 au Bénin. Si les réformes visant à rationaliser le paysage politique n'ont pas suscité trop de débat, le cautionnement proposé par les députés a cristallisé les attentions. Au cours de cette même période, au plan sécuritaire, les populations du département de l'Alibori font face aux inondations causées par les pluies diluviennes.

Dix-huit (18) incidents dont huit (08) manifestations pacifiques, une (01) arrestation, trois (03) crimes/délits, quatre (04) catastrophes naturelles et deux (02) accidents ont été enregistrés au cours du mois d'août 2018 au Bénin. Ces différents incidents sont relatifs aux domaines de la "Démocratie et Gouvernance" et la "Sécurité".

Août 2018 : RECAPITULATIF DES INCIDENTS PAR DOMAINE

Sur le plan "Démocratie et Gouvernance"

Neuf (09) incidents majeurs ont été enregistrés dans ce domaine et sont relatifs à :

- **la modification du Code électoral** : le 07 août 2018, la Commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté le rapport d'étude de la proposition de loi portant modification du Code électoral au Bénin. De grandes innovations ont été notées dans le nouveau texte qui sera soumis à la plénière en vue de son éventuelle adoption. Ces innovations suscitent déjà des vagues de commentaires et des critiques dans l'opinion publique.
- **l'affaire glyphosate** : la condamnation aux Etats-Unis de la firme Monsanto pour son herbicide Roundup contenant le produit glyphosate a lancé la polémique au Bénin. Ainsi, le 17 août 2018, le Front pour le Sursaut Patriotique (FSP) a organisé une conférence publique à Cotonou pour fustiger l'utilisation du glyphosate au Bénin. Un produit chimique utilisé dans la culture du coton et qui a des conséquences nuisibles sur la santé des Béninois. Ils appellent à la suspension de l'utilisation de ce produit au Bénin et la mise en place d'une commission d'enquête indépendante. Mais, le Ministre de l'agriculture, Gaston DOSSOUHOU s'est prononcé sur le sujet le 23 août 2018. Selon le Ministre, le glyphosate décrié "est peu dangereux" et n'aurait pas d'effet sur le sol et sur la santé humaine.
- **l'annulation de passeport de certains béninois** : les passeports ordinaires détenus par l'ancien Ministre de l'économie et des finances Komi KOUTCHE, l'ex Maire de Cotonou Lehady SOGLO et l'ancien Greffier en chef du Tribunal de première instance de Cotonou, Séidou ABOU ne sont plus valables. Le Ministre de la justice, Séverin QUENUM, a saisi son collègue chargé de l'Intérieur, Sacca LAFIA, aux fins d'annuler ces documents, compte tenu des poursuites judiciaires engagées contre les intéressés. Des instructions sont données aux agents de police pour interpeler toute personne en possession desdits titres de voyage. Dans le même temps, le Ministre des affaires étrangères et de la coopération, Aurélien

AGBENONCI, a informé, le 30 août 2018, les missions diplomatiques accréditées au Bénin de l'annulation des passeports diplomatiques de l'ancien Premier ministre Lionel ZINSOU, de l'ex Maire de Cotonou Léhady SOGLO, de l'ancien Ministre de l'économie et des finances Komi KOUTCHE et de l'ex Directrice générale du Conseil national des chargeurs du Bénin (Cncb) Nadine DAKO. Ces décisions ont suscité de vives réactions dans l'opinion publique, avec des critiques à tort ou à raison.

- **la lutte contre la corruption** : l'ancien Chef de l'Arrondissement (CA) de Godomey, Germain Cadja DODO, révoqué le 09 juillet 2018 pour des raisons de malversations financières, est fixé sur son sort. En effet, le lundi 20 août 2018, le tribunal de première instance de première classe d'Abomey-Calavi a condamné le CA à quarante-huit (48) mois de prison dont quarante-deux (42) avec sursis et six (06) fermes assortis d'une amende de quatre (04) millions de Francs CFA. Il s'agit du verdict relatif au dossier de collecte illégale de fonds et détournement de deniers publics dans lequel sont impliqués l'ancien CA et plusieurs de ses collaborateurs.
- **faibles résultats aux examens** : les résultats de fin d'année n'ont pas été reluisants. Le 02 août 2018, la Direction des examens et concours a publié les résultats du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) sessions de juillet 2018. Le taux d'admissibilité est de 28,63% contre 50,56% en 2017. Quant au taux d'admissibilité du baccalauréat 2018, rendu public le 10 août 2018, il est de 33,43%. Ce taux rendu public par le Directeur de l'Office du baccalauréat est en baisse par rapport à celui de 2017 qui est de 41%.
- **l'opération de contrôle de plaque d'immatriculation des motos** : la Police républicaine a lancé une vaste opération de contrôle de plaque d'immatriculation des motos sur les axes routiers, le vendredi 24 août 2018. Si beaucoup déplorent l'absence d'ultimatum avant le démarrage de ladite opération, et la manière dont les motos sont jetées sans aucun soin dans les camions quitte à être endommagées, il faut souligner que le véritable problème dénoncé reste la saisie de celles-là dont les propriétaires ont exhibé les quittances d'établissement de la plaque d'immatriculation. Prenant en compte les doléances et pour éviter des désagréments inutiles aux populations, le Ministre de l'intérieur, Sacca LAFIA, a suspendu l'opération, le 28 août 2018 et a accordé un moratoire de trois mois aux motocyclistes retardataires pour se conformer à la réglementation en vigueur.

Sur le plan "Sécurité"

Dans ce domaine, neuf (09) incidents majeurs ont été enregistrés. Ils sont relatifs :

- **aux accidents** : un accident de circulation est survenu, le 30 août 2018, entre un camion gros-porteur et un véhicule léger dans la commune de Savè, précisément sur le pont du fleuve Ouémé. Le bilan fait état de neuf (9) morts. A Cotonou, un incendie causé par l'explosion d'un bidon d'essence frelatée, est survenu au quartier Zogbo. Le bilan fait état d'importants dégâts matériels : des maisons, marchandises et boutiques brûlées, etc. Aucune perte en vies humaines n'a été enregistrée. L'intervention des sapeurs-pompiers a permis de maîtriser le feu et de limiter les dégâts.
- **aux inondations** : la partie septentrionale du Bénin, précisément le département de l'Alibon, est touchée par les inondations. Les pluies diluviennes ont causé des dégâts dans la commune de Kandi : plus d'une soixantaine de cases détruites et des hectares de cultures (coton, maïs, sorgho et autres céréales) inondés. Les villages de Fouet, de Saah, de Lolo et de Fouré sont les plus touchés. Dans la commune de Bembèrèkè, l'inondation a causé de nombreux dégâts matériels dont une vingtaine de maisons écroulées. L'estimation des personnes sinistrées n'a

pas encore été chiffrée. Gogounou, une autre commune de l'Alibori, est touchée par de graves inondations. L'accès au centre de santé de Borodarou est quasiment impossible. L'école primaire du village est prise d'assaut par les sinistrés alors que la rentrée des classes est toute proche. Du côté de Malanville, les pluies diluviennes ont occasionné un (01) mort, cinq (05) blessés et d'importants dégâts au quartier Tassi Tedji. Face à ces catastrophes, les élus locaux appellent à une assistance. Mais en attendant, certains élus locaux et les populations organisent des secours aux sinistrés et les appellent à adopter les mesures de sécurité.

- **aux crimes et délits** : une équipe mixte des forestiers de la Direction du Parc W et des éléments du commissariat central de Kandi, avec la collaboration technique du programme Appui à l'Application des lois sur la Faune et la Flore (AALF-Bénin) ont procédé, le 14 août 2018, à l'arrestation de trois (03) présumés trafiquants à Kandi, au nord du Bénin. Ces trafiquants ont été surpris en flagrant délit de commercialisation de huit (08) pointes, l'équivalent de quatre (04) éléphants abattus, une espèce menacée d'extinction. Les présumés trafiquants seront présentés à la justice. Du côté de Porto-Novo, un braquage s'est produit, au quartier Ouando, à Porto-Novo, le 16 août 2018. Une dame, caissière de l'antenne de Plan International Bénin (ex-Born Fonden) d'Adjohoun, Madame Edith DEGLA qui venait d'effectuer une opération à la banque a été attaquée, non loin de l'agence de la Société Béninoise de l'Energie Electrique (SBEE) de Ouando. La victime, atteinte au bas ventre par une balle tirée par les braqueurs, a succombé à ses blessures à l'hôpital départemental de l'Ouémé. Les bandits ont réussi à s'enfuir avec une importante somme d'argent. La Police Républicaine a ouvert une enquête pour appréhender les auteurs du crime. Elle sollicite la collaboration de la population de Porto-Novo. A Sèmè Kraké, les douaniers de Kraké-Plage, au poste avancé de Adiyèmè ont mis la main sur des lots de faux billets de 10.000 FCFA d'une valeur totale de 106.390.000 FCFA (environ 200.000\$ US). Ces billets étaient dissimulés dans des cartons de produits manufacturés. Le propriétaire a été déposé au commissariat pour les suites judiciaires.

En somme, on peut retenir pour le compte du mois d'août 2018, les débats autour des réformes électorales et les inondations dans le département de l'Alibori. Pour maintenir la paix et la cohésion nationale, il faut que :

- les députés à l'Assemblée nationale adoptent des textes de lois inclusifs ;
- les différents acteurs impliqués dans la gestion des catastrophes s'activent pour réduire les dégâts des inondations ;
- les populations touchées par les inondations adoptent des mesures de sécurité pour éviter les pertes en vies humaines ;
- la société civile maintienne la veille citoyenne.

AOUT 2018 : SCHEMA RECAPITULATIF

DES INCIDENTS ENREGISTRES DANS LE SYSTEME BEWARN



08

Manifestations pacifiques



02

Accidents



01

Arrestation /
Détenition



04

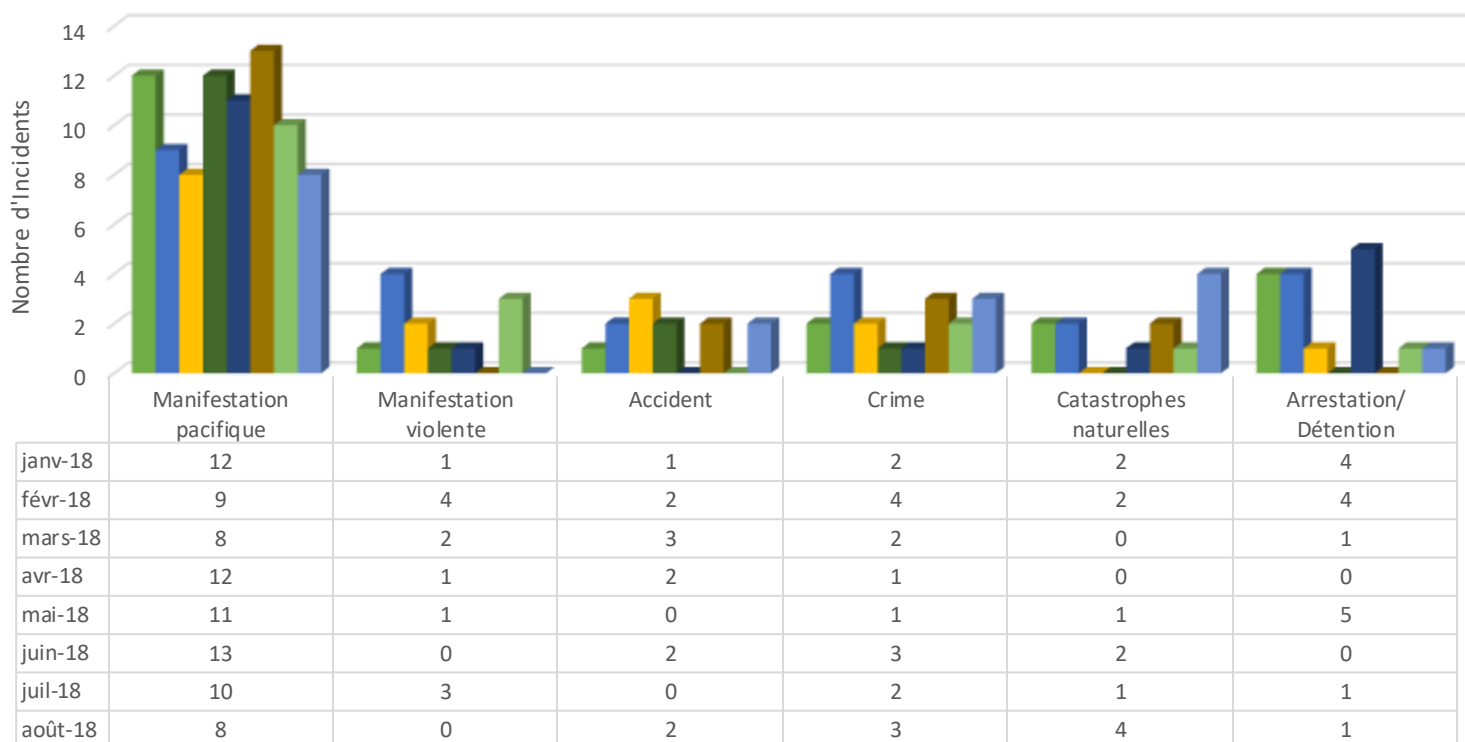
Catastrophes naturelles



03

Crimes/Délits

Evolution des types d'incident dans le système BeWARN



Système Ouest Africain d'Alerte et de réponse rapide

Le Système d'alerte et de réponse rapide fait partie intégrante du Programme "Alerte Précoce et Réponse Rapide" (WARN) du Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP). A travers WARN, WANEP prend appui sur la société civile des 15 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour opérationnaliser un système d'alerte et de réponses qui privilégie la sécurité humaine. Il est important de rappeler que le système d'alerte précoce développé par WANEP utilise des sources ouvertes dans la collecte des données et n'a donc rien à voir avec l'espionnage. Il ne pouvait en être autrement car l'objectif poursuivi reste la sécurité humaine. Ce monitoring mensuel est basé sur des informations collectées sur le terrain par les moniteurs de WANEP-Bénin mais également du monitoring des différents médias tant nationaux qu'internationaux.

WANEP-Bénin, 01 BP : 5997 Cotonou, Tél : 21 30 99 39 ; 61 00 53 53

Si vous souhaitez recevoir nos publications périodiques, merci de nous écrire au Email : info@wanepbenin.org ; wanepbenin.2015@gmail.com ;

Site : www.wanepbenin.org ; www.wanep.org